

## COMPTRE RENDU DE LA REUNION du Conseil municipal du 24 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre juin à 20 h 30 s'est réuni au lieu habituel de ses séances le Conseil Municipal de LABRY, après convocation légale et sous la présidence de M. Luc RITZ, Maire.

**Etaient présents** : Mesdames, CABRAL, CHAUMONT et STOUVENOT.

Messieurs CARDAIRE, CURZYDLO, RENÉ, RITZ, SCHANG, SCHMIDT et VANTINI.

**Etaient représentés** : M. MORETTE par M. RENÉ et Mme CUNY par M. RITZ

**Etaient excusés** : Mme AUBAILLY, AUDINOT, BURKI, GOEURIOT et M. CLAREN, GATTI et PIERRE.

**Secrétaire de séance** : Monsieur SCHMIDT Michel

\*\*\*\*\*

Le compte rendu du dernier conseil municipal est approuvé.

10 élus sont présents, le quorum est donc atteint.

Monsieur le Maire débute l'ordre du jour.

### 1) Enfouissement des réseaux secs : convention avec Orange

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux secs dans les rues Jules Rollin et de la Forêt, il est nécessaire de passer une convention avec Orange pour permettre à la commune d'intervenir sur un réseau qui ne lui appartient pas. Ce document retrace notamment les engagements de chaque partie.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- VALIDE la proposition financière de 13 370,75 € net.
- APPROUVE les termes de la convention.
- AUTORISE Monsieur le Maire à la signer.

➤ La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

### 2) Budget 2019 : décision modificative n°1

L'opportunité d'installer un médecin généraliste dans une partie des locaux de la mairie implique des travaux de réaménagement. Cette opération n'ayant pas été prévue lors du vote du budget primitif en mars, il est donc nécessaire de réaffecter une partie des crédits votés.

Quelques ajustements budgétaires sont également proposés à cette occasion.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- VOTE la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT :

DEPENSES		RECETTES	
Articles (Chap.) - Opération	Montant	Articles (Chap.) - Opération	Montant
2128 (21) : Autres agencements ..	- 500,00 €	024 : Produits des cessions	6 000,00 €
2151 (21) : Réseaux de voirie	500,00 €		
2151 (21) – 9135	- 84 000,00 €		
2315 (23) – 9136	70 000,00 €		
21318 (21) – 9137	20 000,00 €		
TOTAL	6 000,00 €	TOTAL	6 000,00 €

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES		RECETTES	
Articles (Chap.) - Opération	Montant	Articles (Chap.) - Opération	Montant
65888 (65) : Autres	10,00 €	7588 (75) : Autres produits divers	10,00 €
TOTAL	10,00 €	TOTAL	10,00 €

➤ La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

### **3) Désaffectation et déclassement d'une partie de la mairie**

L'accueil d'une activité professionnelle ne peut pas se faire légalement dans un lieu public. De ce fait, pour permettre l'installation du médecin généraliste dans une partie du bâtiment de la mairie, il est nécessaire de désaffecter cette surface et de la déclasser du domaine public de la commune.

Les locaux ainsi constitués intégreront le domaine privé communal pouvant, eux, être loués et mis à disposition d'une activité professionnel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- CONSTATE la désaffectation effective de la zone dédiée au futur cabinet médical
- DECLASSE la zone concernée du domaine public communal
- INTEGRE cette espace dans le domaine privé communal

➤ *La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.*

### **4) SIVU THD OLC : approbation des statuts définitifs**

Le conseil municipal a approuvé lors de la séance du 29 mars dernier les statuts provisoires du SIVU THD OLC. Pour rappel, ce syndicat aura comme compétence de gérer le déploiement de la fibre optique sur notre territoire.

Les statuts définitifs ont été établis et reprennent les mêmes éléments que ceux présentés lors du conseil municipal du 29 mars.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- CONFIRME son vote du 29 mars 2019
- APPROUVE les statuts définitifs
- CONFIRME la désignation de M. VANTINI en tant que délégué titulaire de la commune et M. RITZ en tant que délégué suppléant

➤ *La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.*

### **5) Vente de la parcelle AD 162**

Le propriétaire voisin de la parcelle AD 162 a sollicité la commune afin de l'acheter. Celle-ci se situe en zone inondable et minière et ne présente donc que peu d'intérêt.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- FIXE le prix de vente de la parcelle à 4€ au m<sup>2</sup>
- AUTORISE le Maire à signer l'acte de vente

➤ *La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.*

### **Informations diverses**

Démarrage des travaux d'aménagement du cabinet médical depuis le 24 juin 2019.

Projet d'installation d'une zone « d'acclimatation » d'animaux sauvages soignés par le centre de soin de Valleroy sur la commune. Celle-ci sera interdite au public. Un partenariat est envisagé avec les écoles.

Le DCE pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs des rues Jules Rollin et de la Forêt sera finalisé d'ici la fin du mois de juin.

Passation de commandement du chef du détachement de Woippy vendredi 21 juin. Le capitaine de la 8<sup>ème</sup> compagnie a d'ores et déjà exprimé le souhait d'organiser sa passation de commandement à LABRY en juin/juillet 2020.

Projet de création de 2 chemins « santé & bien-être » sur la commune en direction des personnes à mobilité réduite (notamment les résidents de la maison de retraite). Le conseil départemental, la maison de retraite, l'association des 4A et l'USJ randonnée sont associés au projet. Il s'agirait d'une première au niveau départemental.

Un groupe de travail se réunit pour la première fois le mercredi 10 juillet à 14h30 en mairie. Les élus souhaitant participer aux travaux du groupe de travail sont les bienvenus.

Prochaines dates :

27 juin : Remise des dictionnaires

28 juin : Concert de la chorale de la MJC à l'église

29 juin : Kermesse des écoles

1<sup>er</sup> juillet : Pot de départ en retraite de la directrice de l'école maternelle

13 juillet : Fête populaire sur le site Mahuet

19 juillet : Concert OLC à la salle socioculturelle

21 juillet : Salon du livre OLC à la salle socioculturelle

4 août : Commémoration du Trembloy (présence de 3 représentants du 16<sup>ème</sup> BCP)

15 septembre : 10 ans de la bibliothèque

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h25.